Madame la Députée, Monsieur le Député,

 Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

 Le projet du gouvernement de Jean Castex d’instaurer un passe vaccinal est une atteinte à l’état de droit. Nous vous demandons solennellement, d’assumer votre rôle de garants d’une loi équitable pour tous les citoyens. Le passe vaccinal est une ségrégation extrêmement grave et inacceptable pour la démocratie.

**Votre responsabilité est politique, mais aussi personnelle et sera historique si la France, pays des droits et des libertés, bascule du côté sombre :**

* si vous acceptezun modèle de société où le contrôle du statut médical conditionne la vie sociale,
* si vous acceptez de créer une classe de sous-citoyens qui n’ont plus les mêmes droits,
* si vous acceptez de voter pour un apartheid , juste pour contraindre les citoyens à une injection avec un produit qui ne dispose que d'une autorisation de mise sur le marché conditionnelle d'un an seulement !

Vous ne pouvez pas ignorer en effet, s'agissant de ces **AMM conditionnelles** :

* que les AMM conditionnelles de BioNTech/Pfizer, Moderna et AstraZeneca n'ont pas fait l'objet d'une demande de renouvellement en juillet-août 2021 ni du dépôt d'un rapport de données complémentaires, comme l'exige pourtant l'article 6.2 du Règlement n°507/2006/CE de la commission du 29 mars 2006, relatif à l’autorisation de mise sur le marché conditionnelle de médicaments à usage humain relevant du règlement n°726/2004/CE du parlement européen et du conseil,
* que l'AMM conditionnelle de BioNTech/Pfizer s'est terminée le 20 décembre 2021 et que ce produit médicament expérimental ne peut donc plus être légalement injecté à des citoyen/nes de la République française :

Par ailleurs, s'agissant des **contaminations  prouvées par les résultats positifs des tests de dépistage**, vous ne pouvez pas ignorer que :

* ces tests n'ont aucune valeur diagnostique en l'absence d'un examen clinique des malades et en l'absence de symptômes cliniquement constatés, comme l'avait souligné, avant sa mort, l'inventeur de cette technique RT-PCR Karry Mullis, prix Nobel de chimie en 1993,
* la non-fiabilité des tests a été reconnue le 16 juillet 2020 par Anthony Fauci, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses aux Etats-Unis (NIAID), dans un entretien de l'émission “This Week in Virology” : "Avec des cycles de 37, 38 et même 36, vous devez dire que ce sont juste des nucléotides morts, c'est tout.”
* la faible fiabilité de ces tests a été démontrée le 11 novembre 2020 par des juges de la Cour d'appel de Lisbonne au Portugal qui s'étaient basés sur des études scientifiques : avec un seuil d'amplification de 35 cycles ou plus, la précision des tests RT-PCR tombe à 3%, ce qui signifie que jusqu’à 97% des personnes testées positives étaient incapables de transmettre la maladie.
* “après le 31 décembre 2021, les CDC retireront la demande d'autorisation d'urgence auprès de la Food and Drug Administration (FDA) des CDC 2019-Novel Coronavirus (2019-nCov) Real-Time RT-PCR Diagnostic Panel, le test introduit pour la première fois en février 2020, pour la détection du SRAS-Cov-2 uniquement”, information passée elle aussi sous silence

**Par conséquent, en confondant volontairement cas positifs et malades, le gouvernement distille la peur pour que les non vaccinés cèdent à l’injonction. La peur est devenue leur arme.**

**C’est un harcèlement des citoyens au nom d’une idéologie sanitaire qui démontre son échec, sans aucune rationalité scientifique.**

Pourtant, **le Directeur de l’OMS** a mis en garde le 22 décembre 2021 contre l’illusion selon laquelle il suffisait d’administrer des doses de rappel pour se sortir de la pandémie.

**Le Professeur Jean-Michel Claverie**, imminent virologue, est très clair sur BFM lorsqu’il dit « le vaccin ne marche pas. Ce n’est pas la solution à notre problème actuellement ! »

**Le Docteur COETZEE**, premier médecin à avoir été confronté au variant Omicron est aussi le médecin qui a alerté le monde sur la transmissibilité du variant déclare « Dans la lutte contre le covid, comme dans la vie en général, il est important de choisir ses batailles, et en réagissant de manière excessive à Omicron, nous risquons de passer à côté des avantages d’un variant qui pourrait être un ami plutôt qu’un ennemi ».

Au Royaume Uni, une étude de **l’Agence Britanique de Sécurité Sanitaire** confirme qu’Omicron est plus bénin que le variant Delta. Le risque d’admission à l’hôpital est jusqu’à 70% moins élevé qu’avec le variant Delta. Il reste plus transmissible et peut entraîner des hospitalisations mais **nos libertés fondamentales ne sont pas la variable d’ajustement des fermetures de lits et de la perte des soignants que ce gouvernement a provoquée. C’est à lui seul d’assumer ses erreurs et il serait grand qu’il assume ses responsabilités.**

Fermetures de lits :

2017 4 900 lits

2018 4 200 lits

2019 3 100 lits

2020 5 700 lits

Ce gouvernement a suspendu 15.000 soignants. Certains ont préféré démissionner, prendre une disponibilité, se reconvertir, d’autres souffrent d'épuisement professionnel et aujourd’hui, le gouvernement a l’air surpris de l’engorgement et des difficultés rencontrées par les hôpitaux.

Monsieur Véran décide alors, en toute logique, de faire travailler les soignants qui sont contaminés et risquent de contaminer à leur tour des personnes malades et affaiblies !

Incapable d’assumer sa gestion, il préfère jeter en pâture une catégorie de citoyens, aidé par les médias et les médecins plateaux- télé. C’est indigne et jamais vu jusqu’alors.

**Le Professeur Delfraissy**, président du Conseil scientifique, auditionné au Sénat le 8 décembre 2021 sur la situation sanitaire répond à la sénatrice Catherine Deroche, sur l’intérêt du passe sanitaire : *Est-ce que le passe protège réellement ? Ben... C'est... Vous... vous avez donné la réponse. La réponse est non. Il y a des limites puisqu’on peut être vacciné et être porteur du virus ; donc il a ses limites. »*

Il a aussi déclaré ce même jour : «  « *Le passe a eu un rôle majeur, et je pense qu’il continue à l’avoir, pour pousser à la vaccination. C’est pour cela qu’on l’avait recommandé, et donc pour la 3ème dose. Donc on en a besoin un peu, dans une certaine mesure, pour la 3ème dose. Puisque... la vaccination est en cours, mais somme toute nous n'avons pas terminé quand même le job sur la troisième dose »*

Il ajoute : « une partie, voire une grande partie des personnes qui vont s’infecter à partir de maintenant vont être des personnes vaccinées, je répète, une partie non négligeable des personnes qui vont s’infecter maintenant vont être des personnes vaccinées »

Ces mesures sont donc coercitives uniquement pour amener à la vaccination alors même que :

* d'une part le Conseil d’État, dans son avis du 19 juillet 2021, soulignait que « ***l’application du « passe sanitaire »*** *à chacune des activités pour lesquelles il est envisagé de l’appliquer [ne devait pas]* ***être justifiée par un objectif qui consisterait à inciter les personnes concernées à se faire vacciner****»,*
* d'autre part l'explosion de résultats positifs à des tests de dépistage (mais non pas de malades réels cliniquement confirmés...) prouve l'inefficacité de cette « vaccination ».
* La Directrice générale de l'ANSM annonce au Sénat une explosion des effets indésirables qu'elle dit sous-estimée « 110 000 déclarations d'effets indésirables . Pour vous donner un ordre de grandeur, les années sans pandémie, on est plutôt autour de 45 000 évenements d'effets indésirables qui sont enregistrés dans la base nationale de vigilance, tous médicaments confondus, alors que là, sur les seuls effets indésirables des vaccins, on est à plus de 110 000... »
* Le fondateur du site **CovidTracker,** Guillaume Rozier, s'est exprimé le 29 décembre affirmant que la France avait « cassé les seules données publiques (...)» permettant de bien suivre la progression du variant Omicron. De son côté, Santé publique France explique ce phénomène par « une période de transition » …

**Ce ne sont donc pas des mesures sanitaires mais des mesures politiques liberticides.**

**Ce gouvernement joue avec nos vies et celles de nos enfants.**

Aujourd’hui et plus que jamais, au moment où la devise de notre pays « liberté, égalité, fraternité » risque d’être anéantie par les élus eux-mêmes, nous sommes en droit d’avoir des réponses à nos questions :

* Quels sont les véritables liens entre Monsieur Macron et son gouvernement, avec le laboratoire Pfizer ?

Nous apprenons que **Monsieur François- Xavier Lescure**, conseiller du gouvernement en charge de la lutte contre le covid, a perçu de l’argent de ce même laboratoire au mois de mai 2021. Pourquoi ?

Pourquoi le tout vaccinal alors qu’il existe des traitements ? **Cinq traitements** **autorisés par l’Union Européenne**. Où sont-ils ? **Le Docteur Martin Blachier** annonce sur CNEWS « qu’il y a plein de traitements qui sont efficaces »

Peu importe les accords passés entre **Madame Von Der Leyen** et les laboratoires qui n’engagent que celle-ci puisqu’elle est visiblement la seule à les connaître, les contrats étant caviardés ...

La Biotech Nantaise, **XENOTHERA** a annoncé les résultats positifs in vitro pour son anticorps polyclonal Xav-19, contre le variant Omicron. Elle a interpellé le gouvernement, restant pour l’heure sans réponse.

**Nous savons que s’il existe un traitement, il ne peut pas y avoir d’obligation vaccinale.**

 **Il y a donc une réelle volonté de forcer la population à cette injection, en refusant, et les soins précoces et les traitements existants. Nous sommes en droit de savoir pourquoi et il est de votre devoir de nous répondre.**

Ce gouvernement est engagé dans une fuite en avant et se radicalise en s’écartant de l’état de droit pour cacher sa mauvaise gestion de la crise et ses décisions verticales prises à l’écart du parlement.

Ferez- vous partie des élus inscrits dans l’histoire qui vont renverser l’âme de ce pays et le détruire en profondeur ou de ceux qui vont tout tenter pour le sauver ?

« Le problème n’est pas de se tromper mais de persévérer dans l’erreur en la reconduisant, une fois qu’on a pu tirer les leçons de l’Histoire » Jean-François Revel

 **ASSOCIATION** **UNISNOUVELLEAQUITAINE**

